



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votations fédérales du 7 mars : 3 objets, 3 NON!

Accord de libre échange avec l'Indonésie, initiative pour l'interdiction de se dissimuler le visage, loi fédérale sur les services d'identification électronique: les Verts neuchâtelois se positionnent catégoriquement contre ces trois objets fédéraux situés aux antipodes d'une politique écologique et solidaire car commercialement expansionniste, socialement stigmatisant ou affaiblissant le service public.

Les objets soumis au peuple suisse le 7 mars prochain illustrent chacun des visions politiques et économiques opposées à celles prônées par les Verts.

L'accord de libre échange entre l'AELE et l'Indonésie, destiné à faciliter l'expansion du commerce international, provoquera simultanément une augmentation des transports maritimes et aériens réputés pour polluer massivement l'air et les mers et contribuer aux changements climatiques. Sous couvert de fragiles "certificats de durabilité" dont le non-respect ne sera ni contrôlable ni sanctionnable, ce traité contribuera à la destruction de la forêt tropicale et à l'exploitation de la population locale corvéable à merci.

Conscients de la nécessité de préserver la biodiversité mondiale, de réduire l'impact environnemental des transports internationaux et de promouvoir le commerce équitable, l'économie locale et circulaire, ainsi que l'innovation durable, les Verts ne peuvent que contester le bien fondé de ce traité.

L'initiative pour l'interdiction de se dissimuler le visage, lancée par le comité d'Egerkingen - réputé pour émaner des milieux politiques les plus réactionnaires et rétrogrades de Suisse - concrétise, sous couvert de prétextes sécuritaires et de respect des femmes, une volonté discriminante à l'égard de la population et de la culture musulmane. Par ailleurs une telle réglementation de l'habillement n'a pas sa place dans la Constitution suisse et prescrire aux femmes comment s'habiller cimente en fin de compte une vision patriarcale du monde. Les Verts s'opposent d'autant plus à cette initiative, qu'en cas de rejet, un projet de loi fédérale sur la dissimulation du visage entrera automatiquement en vigueur et prévoit l'obligation de montrer son visage lorsqu'une autorité ou des membres des transports publics procèdent à une vérification d'identité. De surcroît, cette loi comporte des dispositions améliorant la législation sur l'égalité et sur les étrangers et l'intégration ainsi que sur la coopération au développement et l'aide humanitaire.

Les Verts neuchâtelois recommandent enfin de rejeter la loi sur les services d'identification électronique. Face à l'informatisation croissante des démarches officielles et privées, ils reconnaissent bien entendu la nécessité de fournir un moyen étatique d'identification numérique (e-ID), qui fera office de carte d'identité ou de passeport sur internet. Par contre, ils s'opposent catégoriquement à ce que les autorités fédérales délèguent cette

LES VERTS NEUCHÂTELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch

tâche régaliennne au secteur privé, abandonnant ainsi une partie de leurs prérogatives en matière de sécurité des données et de service public et admettant que l'établissement d'un moyen d'identification officiel puisse constituer une source de profit pour une entreprise privée. Constatant que plusieurs États ont été capables de mettre en place eux-même et rapidement une telle e-ID, ils exigent que les autorités fédérales en fasse de même.

Neuchâtel, le 6 février 2021

CONTACTS

Christine Ammann Tschopp, présidente des Verts neuchâtelois

christine.ammantschopp@gmail.com, tél. mobile : 078 683 68 31

Secrétariat cantonal

info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26